

**La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins vous convie à son
assemblée générale annuelle sous formule déjeuner**

Date : Mercredi 11 septembre 2019
Endroit : Restaurant Au Poulet Nouveau, 1089, montée Masson, Mascouche
Heure : 8 h 00

Il est important de vous informer qu'afin d'exercer votre droit de vote, vous devez n'avoir aucune somme due à la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins et vous devez être dûment enregistré sur la liste des membres en tant que personne représentante.

Il y aura élection pour au moins **sept (7) postes** au conseil d'administration. Pour les postes à combler, tous les membres de la CCIM peuvent proposer leur candidature. Le candidat ou la candidate doit se procurer un formulaire de mise en candidature à la chambre ou encore sur le site Internet en cliquant sur le lien de l'activité [AGA de la CCIM](#). Le formulaire doit être signé par deux membres en règle de la CCIM et acheminé à la direction générale au pierre@ccimoulins.com avant le mardi 3 septembre à 16 h 00.

Veuillez confirmer votre présence au plus tard le lundi 9 septembre à midi en vous inscrivant sur notre site Internet au www.ccimoulins.com ou par téléphone au 450 966-1536.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 septembre 2018
5. Message de la présidente
6. Présentation du rapport annuel 2018-2019
7. Présentation et adoption des États financiers 2018-2019
8. Nomination du comptable pour l'exercice 2019-2020
9. Nommer un président d'élections
10. Élections des administrateurs
11. Élections – décompte
12. Présentation du nouveau conseil d'administration
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

Mme Karine Rivet

Secrétaire, Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins